Avril 2005

Congo : conservation et gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo

Le deuxième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale a réuni les représentants des pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), les Présidents Denis Sassou Nguesso, Joseph Kabila, Omar Bongo Ondimba, François Bozize, Idriss Deby, Paul Biya et Théodoro Obiang Nguema, à Brazzaville les 4 et 5 février 2005 pour marquer leur engagement en faveur de la conservation et de la gestion durable des forêts du bassin du Congo, signer le Traité constitutif de la COMIFAC et approuver le Plan de Convergence, qui définit les actions à mettre en œuvre au cours des dix prochaines années (montant total évalué à 830 milliards de FCFA).

Invité au Sommet, le Président CHIRAC a souligné dans son allocution que « la protection des forêts ne peut pas attendre. Elle doit s'appuyer sur des réalisations concrètes qui concilient la conservation des espaces les plus remarquables et l'exploitation durable du bois ». Il a également insisté sur le fait que « pour être durable, le développement doit bénéficier d'une gouvernance exemplaire ». Il a enfin rappelé que la France, facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) pendant les deux prochaines années, s'attachera au renforcement du dialogue entre tous les acteurs du bassin, à la lutte contre le commerce illicite du bois tropical et au renforcement des capacités.

Madame Wangari Maathaï, Prix Nobel de la Paix 2004, a accepté d'être Ambassadeur Itinérant de la COMIFAC.

L'AFD était représentée, entre autres, par son Directeur général adjoint qui était membre de la délégation accompagnant le Président de la République Française Jacques Chirac, et le directeur de l'agence de Brazzaville (Congo).

A noter qu'en marge des travaux du Sommet, l'Agence a participé à des réunions et séances de travail qui ont permis d'annoncer l'instruction courant 2005 d'un concours de l'AFD au Projet d'aires protégées trans-frontalières dénommé Tri-National de la Sangha (Cameroun, Congo, RCA) et d'identifier les axes d'intervention d'un projet Forêt au Congo.

Lire aussi sur le site l'article de Jean-Michel Severino et Cédric du Monceau "Sauver les forêts du bassin du Congo"